

Le Petit Journal



20. PLACE DU GÉNÉRAL DE GAULLE 61110 BRETONCELLES

Alimentation Libre Service - Crémerie - Fruits et Légumes Viande Libre Service - Jambon à la coupe - Idées Cadeaux Dépôt de pain le lundi - Livraison gratuite à domicile (sur demande) Tel 02 37 37 23 93

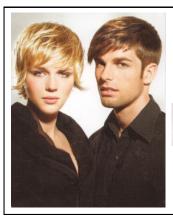
HEURE D'OUVERTURE Lundi Samedi: 8h-13h 15h-19h30 Dimanche: 8h-13h (de Pâgues à sentembre)



PARC COMMERCIALE DU PERCHE (ROCADE) c.c INTERMARCHE

02 37 29 12 84 NOGENT LE ROTROU





Annick Coiffure

Jémínín- Masculín



EUGENEPERMA





4 place du général de Gaulle - 61110 BRETONCELLES







Editorial Le Petit Journal

Septembre 2012

P3 Edito du Maire

P4 Conseil Municipal

P6 CdC

P7 La vie municipale

P11 Divertissement

P12 Etat civil

P13 Portrait

P14 Bon à savoir

P16 Culture

P20 Bon à savoir

P22 Vie économique

P28 Office de tourisme

P29 Associations

P43 Infos

P45 Annuaire

Le Petit Journal

ADI Bretoncelles

Directeur de la publication :
Patrick Pinloche
Rédacteur en chef :
Daniel Chevée
Comité de rédaction :
ADI, Maire et adjoints
Impression :
ADI
Distribution
Commune de Bretoncelles
Tirage
1000 exemplaires
Photo de la couverture :
A.D.I.

Aménagement du bourg

Quatre ans de réflexion ont permis de mettre en route notre aménagement de bourg et les travaux débutent enfin. Nous avons essayé de faire tout notre possible pour vous permettre, ainsi qu'aux commerçants, de ne pas être trop gênés pendant cette période qui durera environ 18 mois.

Comme vous avez pu le constater, nous avons dégagé près de la boucherie une zone d'environ 200 m² dont une partie se-

ra peut être une halle aux marchés fermée. Une étude de faisabilité et des demandes de subventions sont en cours.

Nous allons changer aussi toutes les armoires électriques de l'éclairage public de la Commune et expérimenter des coupures nocturnes pour diminuer les dépenses de fonctionnement et contribuer au développement durable.

Enfin, vous avez pu apercevoir de drôles de bornes près de l'Eglise. Elles serviront à y déposer les ordures ménagères pour les habitants du centre bourg. Un courrier leur sera adressé pour en expliquer les modalités.

En 2011, la commune était inscrite au concours des villes et villages fleuris. Le jury départemental a reconnu les efforts de la Commune en matière de fleurissement et lui a accordé la deuxième place, juste derrière Tourouvre qui décroche sa première fleur. Je remercie toutes les personnes qui ont participé au concours des maisons fleuries et les employés communaux pour leur dévouement.

Comme vous avez pu le constater, le point presse, à la demande de la Commune, a été repris par Monsieur et Madame Oussibla que le conseil municipal remercie très vivement. Il est cependant regrettable qu'une activité de ce type n'ait pu être pérennisée dans un point presse dédié à cette activité.

Je tiens aussi à remercier Monsieur Franck Pichereau qui a assuré la Présidence du Football Club de Bretoncelles pendant six ans et en a relancé l'activité.

En espérant que les vacances ont été excellentes et que le soleil a réchauffé les cœurs, je vous souhaite une bonne reprise automnale.

- Quis

Conseil municipal

Réunion du 5 juin 2012

Actualisation des tarifs de l'eau au 1er juillet 2012

Le réseau d'eau a fait l'objet d'une rénovation route de St Victor, rue Sophie Girard et rue Ernest Sagot. Une nouvelle tranche est programmée dans le bourg en vue d'éviter toute intervention lorsque les travaux du plateau de la zone 30 seront réalisés. C'est déjà fait pour une partie de la place Général de Gaulle, c'est en cours pour la rue Lucien David et il en sera de même rue Gareau et rue Jules Lemaître.

Cette réfection du réseau a forcément un coût qui nécessite d'actualiser les tarifs de l'eau.

Toutefois, afin d'en limiter les conséquences, l'augmentation de l'abonnement reste limitée au niveau de l'inflation et passe de 65 € à 66.50 € HT, tandis que le M3 d'eau est fixé à 0.90 € HT contre 0.84 €. En économisant la consommation, l'abonné peut ainsi contrôler sa facture d'eau.

Quant à l'assainissement, les tarifs sont maintenus au niveau de l'inflation, soit 84.15 € l'abonnement et 1.17 € le M3 contre 82.50 € et 1.145 €.

Rapports sur la qualité de l'eau et des services publics

L'eau est conforme aux normes et aux références de qualité définies par la réglementation en vigueur. Les rapports sont consultables sur le site de bretoncelles.fr.

Personnel

Olivier PALMER est remplacé par Jean-François DELAROQUE, depuis le 1er juillet.

Le Conseil municipal souhaite bonne chance à Olivier pour développer son entreprise de maintenance informatique.

Commission de la CdC

Daniel Chevée remplace **David Lambert** à la commission économique.

Résidence Clos du Perche

Le Conseil municipal valide le permis d'aménager. Cette résidence sera aussi la première équipée en fourreaux pour le passage de la fibre optique.

Aménagement du bourg

Quelques modifications au projet initial seront apportées, conformément aux observations de l'Architecte des Bâtiments de France

Le Petit Journal

Des enrobés noirs avec gravillons rouges remplaceront les enrobés roses.

Les passages piétons seront démarqués par des bandes podotactiles.

Les places de parking réservées aux personnes à mobilité réduite seront de 3,30m au lieu de 3m.

Le stationnement des véhicules, place du Général de Gaulle, côté fleuriste, seront le long du trottoir de chaque côté de la rue.

Le plateau traversant, en zone 30, sera de couleur noir.

Réunion du 22 juin 2012

Réunion exceptionnelle suite à la suspension de la distribution de la presse.

Soucieux de préserver cette activité au sein de la commune, le Conseil accepte la proposition des gérants de la supérette d'assumer cette mission.

C'est dans ce sens que le Conseil vote une délibération pour modifier le bail commercial pour y adjoindre cette nouvelle activité.

Les bretoncellois devraient retrouver rapidement les quotidiens tandis que les revues sont prévues à la rentrée.

Conseil municipal

Le Petit Journal

Réunion du 20 Juillet 2012

Aménagement du bourg

Cette réunion accueillait le bureau d'étude BAIE (Bureau Aménagement Ingénièring Environnement), chargé de l'aménagement du centre bourg. L'objectif était d'expliquer aux membres du Conseil les projets des deux tranches qui commenceront en septembre, à savoir la rue Lucien David et la rue Jules Lemaître.

Parallèlement, la cour de la ZA du centre sera réaménagée en vue de favoriser le stationnement et embellir ce quartier. Les eaux de ruissellement sont captées pour être conduites par des tranchées drainantes.

Le haut de la rue Sophie Girard sera lui aussi réadapté pour être en conformité avec le plan d'accessibilité de la voirie.

La rue Lucien David sera pourvue de capteurs d'eaux de ruissellement afin d'éviter qu'elle devienne un torrent à chaque pluie d'orage!

Enfin la rue Jules Lemaître est refaçonnée sur la droite en entrant dans le bourg tandis que des places de stationnement seront marquées au sol sur la droite en sortant du bourg. L'objectif est de préserver l'accessibilité à toutes personnes à mobilité réduite qui, rappelons-le, concerne également le passage de poussettes.

L'ensemble de l'agglomération sera à terme accessible à toutes et tous, sous réserve que chacun respecte l'autre et çela commence par l'obligation de stationner aux emplacements réservés à cet effet. D'ailleurs, il est important de souligner que les habitants de la rue Ernest Sagot ont fait preuve de civisme en la matière. Qu'ils en soient remerciés par ces quelques mots.

Intercommunalité

La Commission départementale de coopération intercommunale propose de joindre la commune de Condeau à la Communauté de communes du Perche rémalardais.

Le Conseil municipal s'en félicite mais demande que les discutions avec la Communauté de communes du Pays de Longny soient maintenues, comme cela est prévu.

En effet, dans un département rural comme celui de l'Orne où 9 communes sur 10 ont moins de 1000 habitants, il semble pertinent que les futures intercommunalités se rapprochent autant que faire se peut d'un seuil de 15 000 habitants pour envisager une véritable mutualisation des moyens, seul moyen pour réaliser des économies.

Cantine

De nouveau, c'est l'entreprise SODEXO Education qui remporte le marché de gestion du service de la restauration scolaire.

Cette gestion spécialisée garantit une sécurité parfaite de l'hygiène alimentaire tout en maintenant une fabrication des plats sur place, voire même d'effectuer des semaines à thème ou des repas avec des produits bio de la commune.

Cela étant, si le Conseil municipal s'est félicité de la reconduite de cette société, il a aussi examiné les tarifs qui seront applicables dès la rentrée prochaine.

Enfants : 3.10 € Occasionnels : 3.70 € Adultes : 5.30 €

Démission

Christophe BACOUP a présenté sa démission du Conseil municipal qui l'a acceptée.

Prochaine réunion du Conseil municipal

Elle se tiendra à la mairie le 28 septembre à 20h30, salle du conseil de la mairie.

Communauté de communes

Le Petit Journal

Réunion du 2 avril 2012

Modification des statuts pour intégration de la compétence Télécentre

Lors de sa réunion du 27 février dernier, le Conseil Communautaire a voté la prise de compétence intercommunautaire à u «Télécentre» situé à Bretoncelles. L'article 7 est modifié en conséquence de la façon suivante : La Communauté de Communes est également en charge de la création, de la gestion et de l'animation des télécentres du Perche Rémalardais.

Vote des taux des taxes d'imposition

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide, pour l'année 2012, de ne pas augmenter les taux de fiscalité et d'adopter en conséquence les taux d'imposition suivants :

Taxe d'habitation 10,41 %
Taxe foncière (bâti) 9,49 %
Taxe foncière (non bâti) 19,91 %
CFE 7,00 %

Vote des taux des taxes des ordures ménagères

Le SIRTOM sollicite une

enveloppe financière de 559 123 € au titre de l'année 2012.

Une sensibilisation des particuliers à l'émission des déchets, notamment des déchets dits « verts », sera mise en œuvre pour une utilisation accrue de composteurs individuels.

Par ailleurs, une procédure pluriannuelle de lissage des taux permet de proposer dorénavant un taux en fonction d'un service rendu aux administrés. Ainsi, la commune de Bellou-sur-Huisne a adopté la suppression du service de ramassage « porte à porte » pour favoriser la mise en place de containers, la taxe est ramenée à 9,30 % pour l'année 2012.

En attendant, la taxe pour la commune de Bretoncelles est la suivante :

- ramassage « porte à porte » 1 fois : 12,58 %
- ramassage bacs à roulettes : 10,20 %

Vote du Budget Primitif

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte le budget primitif principal 2012 de la Communauté de Communes qui s'équilibre en recettes et en dépenses à :

3 063 478 € pour la sec- che Ornais. tion d'exploitation

920 436 € pour la section d'investissement.

Réunion du 4 juin 2012

Centre de Télétravail

De nouveaux éléments concernant l'animation du Télécentre sont entrés en jeu:

- le recrutement d'un nouvel animateur,
- Une animation et communication en partie assurées par le Conseil Général de l'Orne.

Dans le même temps, une opportunité d'achat s'est présentée pour un bâtiment adjacent au Centre de Conférence de l'espace Abbé Fret appartenant à l'association l'ABEL. Les financements accordés par le Conseil Général de l'Orne et dans le cadre du Pôle d'Excellence Rural sont mobilisables pour l'achat dudit bâtiment.

Tourisme

Une convention tripartite de partenariat « Dépliants chemins de randonnée du Perche Rémalardais » est signée entre la Communauté de Communes, l'Office de Tourisme et le Pays du Perche Ornais.

La vie municipale

Le Petit Journal

Les chemins ruraux

Les chemins ruraux font partie du domaine privé de la commune.

Définition

Définis par l'article L161-1 du code rural : « chemins appartenant aux communes, affectés à l'usage du public, qui n'ont pas été classés comme voies communales. Ils font partie du domaine privé de la commune ».

Par hypothèse, leur accès est libre.

Un chemin rural doit avoir pour vocation de desservir des activités d'intérêt agricole ou de relier des lieux habités.

La circulation, en outre, doit être le fait de nombreux habitants sans lien particulier avec les parcelles riveraines et ce, tout le temps.

Caractéristiques techniques

Les caractéristiques techniques générales des chemins ruraux sont décrites à l'article R. 161-8 du Code rural. Le principe est de respecter les conditions imposées par la géographie des lieux.

Certaines caractéristiques font l'objet des précisions suivantes :

La largeur : sauf circonstances particulières appréciées par le conseil municipal, aucun chemin rural ne doit avoir une largeur de plate-forme supérieure à 7 mètres et une largeur de chaussée supérieure à 4 mètres.

Entretien

L'article D161-11 du Code rural impose au maire de faire enlever les obstacles sur ces mêmes chemins, aux frais de l'auteur de l'infraction.

Les riverains ont des obligations destinées à assurer la conservation du chemin, à sauvegarder la sûreté et la commodité du passage.

Les droits des riverains

S'ils ont des charges, les riverains disposent également de droits sur les chemins ruraux dont, notamment :

- Un droit d'accès sur le chemin rural comparable à celui de toute personne dont la propriété jouxte une voie publique ;
- Un droit de déversement des eaux :
- Un droit de vue ;
- Un droit de préemption en cas de vente du chemin (article L. 161-10 du Code rural) ;
- Un droit de réparation pour les dommages causés par le chemin.

Le texte et son esprit

Si le **Petit Journal** rappelle quelques notions juridiques du chemin rural, c'est principalement pour souligner qu'il est la propriété de la commune et qu'il est donc formellement interdit d'y porter atteinte sous peine de porter préjudice à autrui.

De ce fait, la pose d'une barrière ou la création de rigoles est interdit! Si des problèmes existent, il est préférable de le signaler en mairie afin de trouver la solution la mieux adaptée dans l'intérêt de tous.

La vie municipale

Le Petit Journal

Les ordures ménagères

Le **tri sélectif** des déchets et la collecte sélective sont des actions consistant à séparer et récupérer les <u>déchets</u> selon leur nature, à la source, pour éviter les contacts et les souillures. Ceci permet de leur donner une « seconde vie », le plus souvent par le réemploi et le <u>recyclage</u> évitant ainsi leur simple destruction par <u>incinération</u> ou abandon en <u>décharge</u> et, par conséquent, de réduire l'<u>empreinte écologique</u>.

L'expression <u>pléonastique</u> « tri sélectif » est aujourd'hui remplacée par la notion de « collecte sélective des déchets » ou celle de « tri écologique des déchets ». Ce tri n'est écologique que s'il est pratiqué « à la source », c'est-à-dire chez le producteur même des déchets. On peut dire aussi « **tri à la source** ».

Cela dit, le tri des déchets a ceci de particulier qu'il implique chaque personne individuellement, et concourt à la responsabiliser dans sa conduite environnementale. En effet, sans la participation active de chacun de ses administrés, les collectivités locales ne seraient pas en mesure d'appliquer la même politique de gestion des déchets, en tout cas pas avec la même efficacité et pas avec les mêmes coûts.

Le tri demande un apprentissage de la part des habitants pour ne pas se tromper. La meilleure politique est la mise en place d'« Ambassadeurs du Tri », une politique de pédagogie active à long terme.

Pour la commune de Bretoncelles, deux élus sont membres du SIRTOM (Syndicat Intercommunal du Ramassage et du Traitement des Ordures Ménagères). Il s'agit de Claude Savard et Daniel Chevée.

A ce titre, vous pouvez les solliciter en cas de doute sur le tri à faire des déchets.

Tri des déchets et geste de tri de l'individu

Le tri des déchets implique chaque personne individuellement et repose sur son implication. En effet, sans la participation active de celui qui consomme et qui jette, les metteurs sur le marché (entreprises) et les acteurs de la collecte (SIRTOM du Perche) ne seraient pas en mesure de récupérer les déchets.

Le geste de tri des individus a donc un impact sur :

- les quantités collectées ;
- la qualité des matériaux collectés.

Les « erreurs de tri » risquent en effet de souiller les matériaux recyclables et donc de dégrader leur recyclabilité, et elles ont un coût pour la collectivité.

La commune de Bretoncelles n'échappe pas au surcoût du non respect des principes de tri. Chaque semaine, les employés communaux consacrent environ deux heures au ramassage des déchets qui encombrent le domaine public.

Nous avons noté également des erreurs de tri dans des bacs à roulettes où il n'est pas rare d'y trouver des déchets non appropriés. Or, ces bacs sont réservés uniquement aux ordures ménagères. Tout cela à un coût qui se répercute sur l'ensemble des contributeurs, y compris les plus consciencieux dans ce domaine.

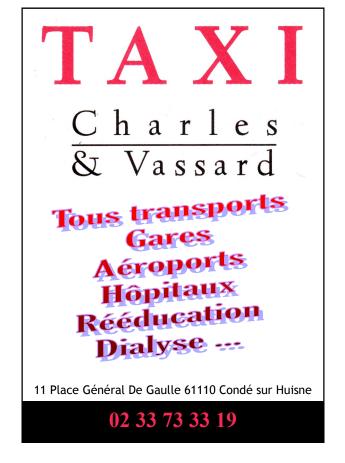
Tous ensemble, il est possible, non seulement de réduire les déchets, mais également d'en diminuer le coût !

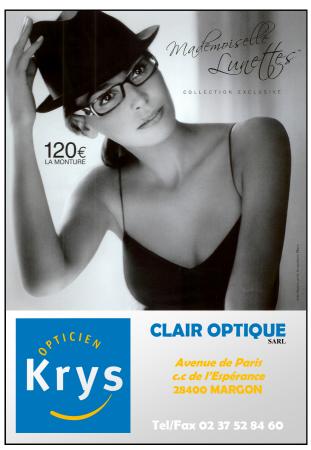
Publicité

Le Petit Journal









Publicité

Le Petit Journal







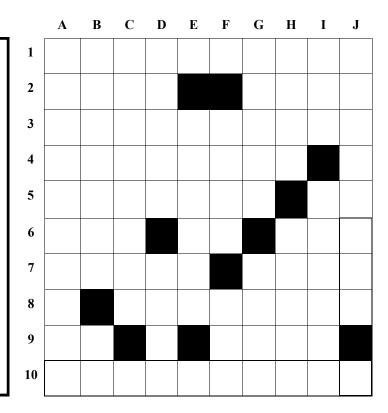




Mots croisés de Gilberte BION (solution page 22)

HORIZONTALEMENT

- 1- Chevaux « ben d'chez nous ».
- **2–** Un des états unis d'Amérique. Choisie.
- 3– Chevaux « pas d'cheu nous » mais aussi puissants.
- **4–** Chevaux, mais légendaires, cette fois-ci.
- **5–** Insulaires (fém.). Possessif.
- 6- Démonstratif. De là. refus.
- 7- Département français. Dégradé (pour un textile).
- **8–** Monnaie romaine ancienne.
- 9- Diplômé. Prénom féminin.
- **10–** Feignaient.





- A- Elles envahissent nos boîtes à lettres.
- **B–** Vedettes. Insistant.
- **C–** Apretés de la voix.
- **D–** Prénom féminin. Rassasié.
- E- Décorées.
- **F–** La même consonne 4 fois ou, phonét. Inimitié x 4 ! Thé anglais.
- G- Prénom féminin. Prénom masculin.
- **H–** Ovations sportives. Critère.
- I- Causé un dommage. Oiseau tropical.
- **J** En Inde, arbuste servant à la fabrication du papier à cigarettes

État Civil

Le Petit Journal

Ils sont venus en 2012 :

Le 5 juin Azilis GERMAIN
Le 3 août Maé ROMAIN
Le 13 août Timy CHEDRU

Ils se sont unis en 2012 :

Le 5 mai Jean-Marc COTHEREAU

et Odile BALLON

Le 19 mai William BUFFIN

et Sandrine CHAMAILLARD

Le 19 mai Romain VARLET

et Ludivine CANARIO

Le 9 juin Jérôme AUBRY

et Line JEANNOT

Le 23 juin François LHUILLIER

et Alexandra HEINZE

Ils nous ont quittés en 2012 :

Le 19 mai Bernard ROMET, 83 ans

Le 26 mai Jeanne DESAVIS,

née AUBIN, 89 ans

Le 12 juin Christiane COURTOIS,

née PELLERAY, 84 ans

Le 23 juillet Christophe ROSSI, 43 ans Le 31 juillet Bernadette LESCOUET.

née MORIN, 89 ans

Assistantes maternelles agréées de Bretoncelles

Mme AUBRY Line

Le Pré de Crochet Rue Henri Levier 02 37 54 53 06 06 42 55 61 19

Mme FEUGEREUX Noémie

16 route de St Victor 02 37 29 25 11

Mme FINET Nabila

La Pezassière 02 37 37 29 09

Mme GONTIER Betty

3 rue de La Passerelle 02 18 00 60 95 06 22 43 41 79

Mme MARCHAND Hélène

Le Clos des Brissetières 02 37 37 26 66

Mme PICHOIS Evelyne

4 résidence de la Corbionne 02 37 37 24 04

Mme RITZ Stéphanie

7 Résidence de la Corbionne 02 37 37 21 10

Halte garderie « Les Petits Bolides »

Tous les jeudis de 8h30 à 17h 06 74 29 22 32

Madame RIVA Annick

2 Rue Roger Calbris 02 37 37 27 94

Portrait

Le Petit Journal

Le préfet, Joël Bouchité, s'est déplacé pour échanger avec deux agriculteurs maraîchers biologiques, le Petit journal les a rencontrés

Sylvain LAIGNIEZ, 38 ans.

Alexandre DOBOSZ, 40 ans.

10 années dans la grande distribution lui ont permis de passer de caissier à manager, mais c'est lors de vendanges que le déclic pour la nature en général et l'agriculture en particulier a lieu.

Pour autant, le chemin est encore long avant qu'il crée sa propre exploitation. Après deux années en Aveyron dans une grande exploitation agricole de culture intensive, il préfère s'orienter vers l'agriculture biologique qu'il découvre dans les

Hautes Alpes. Passionnément, il s'investit au point qu'il est le candidat pressenti à la reprise de cette exploitation d'une quinzaine d'hectares.

Mais Sylvain préfère la création et après une expérience difficile, Christophe LE-CUYER, qui découvre cet homme passionné comme lui d'agriculture biologique, lui offre de s'installer à Bretoncelles sur deux hectares, tout proche de la ferme de La Rue

C'est tout début 2008 qu'il se lance dans la culture maraîchère où il sera rejoint par Alexandre au printemps 2009.

Sylvain est aussi connu des bretoncellois pour ses expositions de photos, des photos prises dans les Alpes et toujours en lien avec la nature.



10 années dans le monde bancaire où il deviendra directeur d'agence avec une forte passion pour l'agriculture.

Pour réaliser son rêve, il démissionne en 1997 et retourne à l'école où il obtient son Brevet Professionnel de Responsable d'Exploitation Agricole (BPREA), suivi d'un stage de 6 mois dans une exploitation.

Si des raisons alimentaires le reconduisent à la banque après la naissance de son fils, il démissionnera de nouveau

en 2007 pour, cette fois, s'investir pleinement dans l'agriculture biologique.

Toutefois, il s'agit de réussir cette reconversion. Il connaît Sylvain qui exploite deux hectares à La Rue et tous deux décident d'un essai de 6 mois pour conjuguer leurs efforts et analyser leurs capacités communes à diriger une exploitation.

Essai transformé, de nouveau grâce à Christophe LECUYER qui ajoutera deux hectares supplémentaires, condition sine qua non, pour que les deux hommes travaillent ensemble.

Aujourd'hui, il est heureux de son choix qui lui permet un équilibre parfait entre vie privée et vie professionnelle, tout en étant passionné par son job.

Une trentaine de légumes, soit entre 30 et 50 tonnes annuellement, est cultivée et vendue à hauteur de 90% auprès des AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne). Mais les bretoncellois peuvent aussi acheter leurs légumes auprès de l'épicerie à la ferme « La Féverole », gérée par Valérie LECUYER.

L'exploitation se compose de 4 hectares de terre, dont 1400 m² de tunnel. Elle bénéficie d'une autorisation de la Direction Départementale de l'Agriculture et des Forêts pour pomper l'eau de La Corbionne à hauteur de 8000 M3, même si l'utilisation se limite plutôt à 3000/3500 m3.

Aménagement du bourg



Aménagement du bourg, guide des différentes étapes

La municipalité a décidé de rénover le réseau d'eau sur l'ensemble du centre bourg afin d'éviter toute intervention ultérieure qui aurait des conséquences sur le revêtement. Les travaux ont débuté le 4 juin du côté boucherie et les tranchées ouvertes ont été mises à profit pour intégrer des gaines pour recevoir la fibre optique. Ces mêmes travaux ont repris le 29 août par la rue Lucien David et continueront ensuite par la rue Calbris et la rue Jules Lemaître et devront se terminer pour le 26 octobre pour la rue Gareau. (sinon, ils devront reprendre le 12 novembre seulement pour respecter une trêve pendant les vacances scolaires.

1ère tranche du projet d'aménagement

Il s'agit du parking de la route St Victor qui s'appellera désormais « parking de la Passerelle ». 24 places de stationnement ont été créées, dont une place, près du transformateur, qui sera réservée pour la recharge de véhicules électriques. Les conteneurs seront complétés d'une benne pour les ordures ménagères tandis que celui des vêtements sera transféré au parking de la gare. Une haie de charmes entourera la plateforme de tri des déchets et 4 arbres agrémenteront le site à l'automne. Le parking a été ouvert au public comme prévu pour la brocante du 1^{er} juillet.

2ème tranche du projet d'aménagement.

Place Castle Carry et place Général de Gaulle côté boucherie. Les conteneurs enterrés qui recevront les ordures ménagères ont été légèrement déplacés pour tenir compte des réseaux souterrains. A la boucherie, un nouveau mur a été aménagé autour de la future cour et deux entrées permettront d'y accéder. Des travaux imprévus liés aux réseaux ont dû être effectués pour déplacer les câblages électriques et la récupération des eaux pluviales. Les travaux nécessitent un temps de séchage de trois semaines pour les gros pavés avant que les véhicules puissent circuler. Cette tranche a forcément apporté des contraintes en matière de stationnement mais il faut souligner le civisme qui a permis à tous ou presque de trouver une solution pour faire ses courses. Ouvert depuis miseptembre, ce sont 34 places de stationnement offertes au public. Là aussi, des plantations d'arbres viendront compléter le site.

3ème tranche

Place de la ZA du Centre et rue Lucien David. L'entreprise a pris un peu d'avance sur cette tranche en préparant le terrain avant les vacances, y compris le drainage des eaux de pluie. La rue Lucien David est aménagée afin de concrétiser un passage piéton accessible à la sortie de la place ZA du centre. Le haut de la rue Sophie Girard sera modifiée pour la mettre en conformité sur l'accessibilité. C'est aussi la rue Lucien David qui verra le début du plateau. Des prises d'eaux pluviales vont être créées pour limiter les ruissellements en cas de fortes pluies.

3ème tranche bis

Rue Jules Lemaître. Fermée à la circulation début octobre, cette rue sera aménagée le long du mur pour l'embellir, tandis que l'autre côté verra apparaître des places de stationnement. La priorité absolue reste la circulation des piétons, de toute condition physique, sur les trottoirs. Plus jamais, une personne avec un landau ne devra circuler sur la chaussée pour continuer son chemin!

PROGRAMME ESPACE ABBE FRET 2012

Présenté à la salle de conférences et d'expositions

Octobre

Samedi 27 octobre à 17 h 30

Conférence-projection animée par *M. Jean-Pierre Duprieu* sur le thème : « L'inde à travers une de ses régions : le Tamil Nadu ».

Entrée libre

Novembre

Vendredi 2 et samedi 3 novembre de 10h à 18h

Exposition d'encadrement en partenariat avec l'association « L'Espérance » située au Mage avec des démonstrations sur place de l'animatrice bénévole *Marie-Annette Haudebourg*.

Entrée Libre

Samedi 17 novembre à 17h30

Conférence sur Bernard Giraudeau dans le cadre du cycle « les Grands Ecrivains », animée par **Daniel Sache**. Entrée Libre

Décembre

1er décembre toute la journée

Réunion en Assemblée Générale du Centre de Généalogie de l'Orne et du Perche

Samedi 08 décembre à 17 h

Présentation et animation par Daniel Sache
de l'exposition prêtée par la Médiathèque Départementale de l'Orne à Alençon,
en partenariat avec le Conseil Général de l'Orne.
L'exposition a pour thème : « L'Arbre, la Forêt ».
Entrée Libre
Exposition prévue jusqu'au samedi 29 décembre.

Nous signalons que tous les évènements présentés ici sont en entrée libre et gratuite.

Nous tenons à remercier avec notre plus vive sympathie

les généreux donateurs de la bibliothèque.

Publicité

Le Petit Journal













<u>Liaisons SAMU</u>

- AmbulancesVSI
 - Taxis
 - Installation et gestion de téléassistance



Taxi 7 places

50 avenue de Paris 28400 MARGON **02 37 52 15 58**

contact@ambulances-charles.fr www.ambulances-charles.fr

Publicité

Le Petit Journal









GOBLET Eric

Artisan Peintre

Revêtements Sols & Murs, Ravalement, Décoration

11 bis, rue Lucien David 61110 BRETONCELLES

Tél. : 02 33 25 58 73

N° de siret 489 652 685 00020 - APE 4334Z





Le Petit Journal

Ateliers thématiques de l'EPN

Septembre/octobre 2012

Thème général du trimestre : la bureautique

<u>Le traitement de texte efficace</u> (niveau intermédiaire et avancé)

Mercredi 25 sept. – durée : 1h30

Environnement Open Office Writer (logiciel libre).

La mise en forme rapide, découverte des styles, application aux documents longs (rapports).

Les photos et le traitement de texte (niveau intermédiaire et avancé)

Samedi 29 sept. – durée : 1h30

Environnement Open Office Writer, Photofiltre, Gimp (logiciels libres).

Redimensionner une photo et l'insérer dans un texte.

<u>Découverte du traitement de texte</u> (débutants)

Mercredi 10 oct. – durée : 1h30

Découverte de l'environnement Open Office Writer (logiciel libre, téléchargement et installation possibles pendant la formation),

Principes de base de la saisie et de la présentation.

Découverte du tableur (débutants)

samedi 20 oct. - durée: 1h30

Découverte de l'environnement Open Office Calc (logiciel libre, téléchargement et installation possibles pendant la formation),

Principes de base, formules très simples.

<u>Découverte de la PréAO</u> (débutants)

Mercredi 31 oct. - durée: 1h30

Découverte de l'environnement Open Office Impress (logiciel libre, téléchargement et installation possibles pendant la formation),

Principes de base de la création d'un diaporama.

Ces ateliers sont gratuits mais se font sur inscription. Les participants sont invités à amener leur ordinateur portable afin de profiter au mieux des ateliers.

Formation assurée par Jean-François Delaroque, animateur de l'EPN de Bretoncelles.

Contacts:

Messagerie: epn.bretoncelles@orange.fr

Téléphone: 02 37 37 25 27

Site internet : bretoncelles.fr

Pluviométrie						
	Au Moulin	de Thivaux	A la Gilardière			
Année	2011	2012	2011	2012		
Mai	20.1	78.1	23	72		
Juin	50.6	102.6	46	100		
Juillet	84.1	66.4	70	64		
Août	112.7	14.4	114	22		

Ces indications nous sont fournies grâce aux relevés effectués quotidiennement par Jean-Baptiste HUCHON et Pierre MONSALLIER.

Bretoncelles.fr Nouvelle présentation

Le site de la commune a été entièrement revu par notre service culturel. Plus agréable à consulter, vous y trouverez encore plus de rubriques. Allez vite le consulter et n'hésitez pas à nous formuler toutes observations que vous jugerez utiles de faire.

Les associations Bretoncelloises peuvent y inscrire leurs manifestations. C'est déjà le cas des Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre et de Bretoncelles Patrimoine et Nature.

Présidentes et présidents d'associations sportives, culturelles ou de loisirs, préparez vos documents et **Jean-François DELAROQUE**, de l'espace abbé Fret, se chargera du reste.

Une adresse « bretoncelles.fr », c'est possible sous réserve de correspondre à certains critères, dont voici les principaux : Commerçants, artisans, professions libérales, services, associations, présidents d'associations, élus, etc., là encore, il convient de prendre contact avec Jean-François DELAROQUE.

Halte au bruit et respect du voisinage

C'est un arrêté préfectoral qui fixe les heures légales des travaux bruyants*, à savoir :

- de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30 en semaine pour les particuliers.
- de 7 h à 20 h en semaine pour les professionnels.
- de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h le samedi.
- de 10 h à 12 h les dimanches et jours fériés.

^{*} Les travaux bruyants sont relatifs aux engins à moteur thermique utilisés à la tonte, la taille et le débroussaillage. Ils concernent également l'utilisation de perceuses, meuleuses, etc.

Bon à savoir : SNCF Le Petit Journal

Paris Chartres Nogent le Rotrou Le Mans											
Jours de circulation	LàV	LàV	LàV	S	Q	LàV	SDF	LàV	LàV	SDF	LàV
PARIS MONTPAR- NASSE		05:39	07:09	07:06	11:06	15:06	16:09	16:24	17:24	18:09	18:24
VERSAILLES CHAN- TIERS		05:55			11:22	15:22	16:25	16:40	17:40	18:25	18:40
CHARTRES (correspondance A)		06:40	08:25	08:07	12:07	16:07	17:25			19:25	
CHARTRES (D)	06:09	06:51	08:32	08:32	12:32	16:32	17:32	17:32	18:32	19:32	19:32
LA LOUPE	06:32	07:20	09:04	09:04	13:05	17:05	18:04	18:04	19:04	20:04	20:04
BRETONCELLES	06:40	07:28	09:12	09:12	13:13	17:13	18:12	18:12	19:12	20:12	20:12
CONDE SUR HUISNE	06:46	07:33	09:18	09:18	13:18	17:18	18:18	18:18	19:18	20:18	20:18
NOGENT LE ROTROU (A)	06:52	07:39	09:24	09:24	13:24	17:24	18:24	18:24	19:24	20:24	20:24
NOGENT (Correspondance D)	06:59	07:47	10:47	10:47		17:46	18:31	18:31	19:47	20:47	20:47
LE MANS	07:46	08:35	11:24	11:24		18:31	19:13	19:13	20:24	21:26	21:26
Le Mans Nogent le Rotrou Chartres Paris											
Jours de circulation	LàV	LàV	S	LàV	Q	Q	LàV	LàV	Q		
LE MANS	03:36	05:52		06:40	07:36	12:51	15:36	16:39	17:36		
CORRESPONDANCE	04:13	06:23		07:27	08:13		16:12	17:27	18:12		
NOGENT LE ROTROU (D)	05:30	06:33	06:33	07:33	08:32	13:43	16:33	17:33	18:33		
CONDE SUR HUISNE	05:37	06:39	06:39	07:39	08:39	13:49	16:39	17:39	18:39		
BRETONCELLES	05:43	06:45	06:45	07:45	08:45	13:55	16:46	17:46	18:45		
LA LOUPE	05:52	06:53	06:53	07:53	08:53	14:02	16:54	17:54	18:54		
CHARTRES (A)	06:25	07:25	07:25	08:25	09:24	14:33	17:26	18:26	19:26		
Chartres (Correspondance D)			07:34		09:34	14:52	17:34	18:34	19:34		
VERSAILLES CHAN- TIERS	07:23	08:23	08:38	09:23	10:38	15:41	18:38		20:38		
PARIS MONTPARNAS- SE	07:35	08:35	08:50	09:35	10:50	15:53	18:50	19:50	20:50		

Horaires valables jusqu'au 11 décembre 2012

Attention toutefois, les travaux sont toujours d'actualité avec possibilité de transferts du transport par route avec des cars! Surveiller par conséquence les panneaux d'affichage en gare qui précisent les périodes de travaux et les conditions de circulation.

Raphaël Geslain aux commandes

Bruno Pelletier se réoriente vers un autre univers, à Nogent le Rotrou, où il dirigera un centre de motoculture, après avoir passé une douzaine d'années à Bretoncelles.

Mais la commune se réjouit de conserver son garage automobile du centre puisque c'est tout simplement un visage bien connu des Bretoncellois qui prend la relève : Raphaël Geslain, jusqu'alors ouvrier mécanicien dans ledit garage depuis plus de neuf années. A cet effet, tous les clients ont été conviés par Bruno le vendredi 3 août en vue de faciliter le relais entre les deux hommes.

La relève est effective depuis le 4 septembre aux mêmes jours et mêmes heures pour « un changement garanti en douceur ».

Le Petit Journal lui souhaite la bienvenue, même s'il était déjà là, mais cette fois en qualité de chef d'entreprise et lui adresse tous ses vœux de réussite.

NB : faute de place, nous n'avons pu intégrer cet article sur une page couleur, aussi nous reviendrons au mois de janvier pour plus de détails et insérer une photo.

<u>Dernière minute</u>: N'hésitez pas à consulter la CdC pour une OPAH, **O**pération **P**rogrammée d'**A**mélioration de l'**H**abitat. C'est une possibilité, sous certaines conditions, pour améliorer votre logement dans le cadre du maintien à domicile, de la vétusté des logements ou encore de la précarité énergétique.

Solution

des mots croisés

de la page 11

	Т	N	3	ı	A	٦	n	M	I	S	01
		A	M	M	3		Ъ		S	3	6
	3	၁	Я	3	Т	S	3	S		Т	8
	ı	Λ	0	Я		3	Я	3	S	ı	L
	N	0	N		N	3		Т	3	၁	9
	A	Т		3	N	N	3	I	٦	I	g
	В		S	3	N	Я	0	Э	ı	٦	ヤ
	S	ı	A	N	N	0	٦	Λ	0	В	3
	3	Λ	٦	3			Н	A	Т	Λ	7
	S	N	0	Я	3	Н	Э	Я	3	Ь	L
,	ſ	I	Н	9	4	3	а	၁	8	A	J

Vie économique

Le Petit Journal

Saint Clair Immobilier

C'est une agence immobilière qui occupe les anciens locaux d'Ornelec depuis le printemps. Pour la commune, c'est une nouvelle activité qui s'implante et complète un catalogue d'une cinquantaine de commerçants et artisans existants sur le territoire communal.



La Société **Saint Clair Immobilier** crée ainsi sa 6^{ème} agence dans le Perche, même si quelques-unes sont en limite du parc naturel. La commune de Bretoncelles s'est avérée un excellent choix pour la société à divers titres. C'est un village bénéficiant d'une dynamique commerciale, et néanmoins non doté d'agence alors qu'une étude notariale sur place permet de traiter efficacement des affai-

res. De plus, cette création permet d'étendre le réseau vers le sud du Perche.

Quant à son fonctionnement, la Société revendique une petite équipe familiale où chacun joue un rôle précis qui va de la vente en passant par la location au financement et à l'assurance. En effet, toutes les agences du groupe ont un partenariat avec la société **Finances-Projet**, courtier en assurance et financement, ce qui permet aux futurs propriétaires de trouver sur place tous les besoins liés à leur achat.

En matière d'assurance, on peut y trouver notamment tout ce qui concerne l'habitat, de la



Alban DAVID (à gauche) et son employeur Alain COULANGEON

couverture des prêts à l'incendie ou encore la GRL (Garantie Risque Location), mais aussi les couvertures liées à la personne (assurance-vie, mutuelle, garantie-décès, etc.).

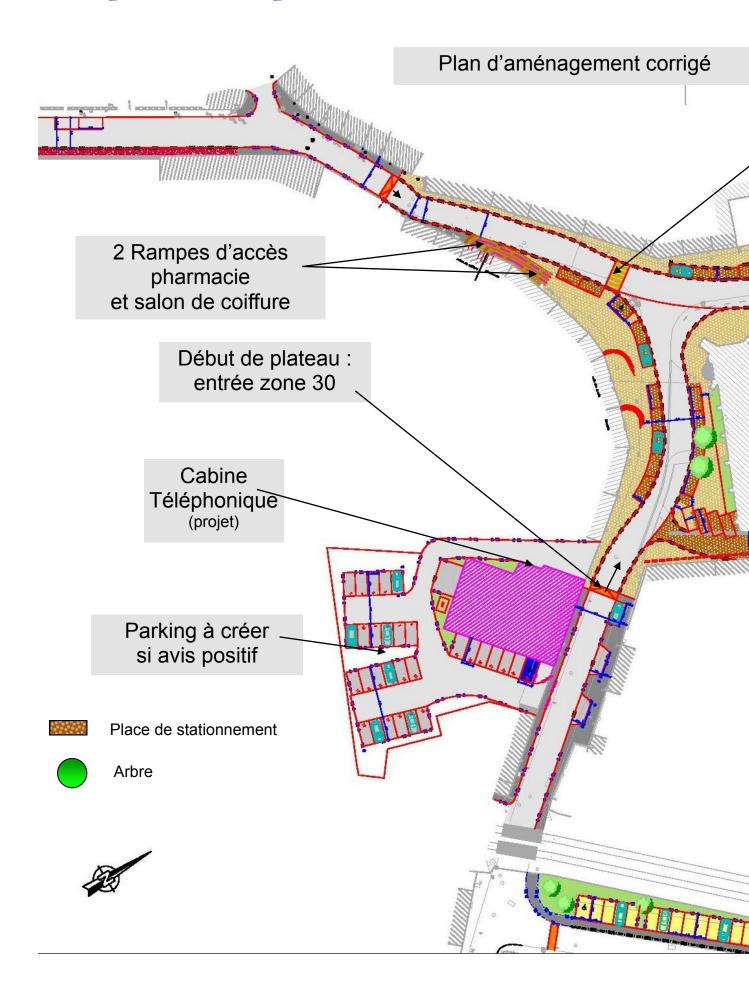
Un homme d'expérience pour gérer l'agence : Alban DAVID

Après 27 années comme dirigeant d'établissement dans une grande entreprise publique, il est recruté par la Société **Normandie-Perche-Immobilier** en qualité de négociateur pour tenir l'agence de Bretoncelles. Tout est possible avec lui, de la vente de votre bien à l'achat d'un autre bien, mais également la location. Alors, si vous apercevez sur la porte une pancarte qui indique « en visite », c'est tout simplement qu'**Alban** accompagne un client pour traiter une affaire.

Le **Petit Journal** leur souhaite la bienvenue et bonne réussite.

Aménagement du bourg

Le Petit Journal



Aménagement du bourg

Le Petit Journal



Le Petit Journal



Maître Sandrine LECERF-OFFROY*

prend la succession de **Bernard LETOURNEAU**, notaire depuis trente trois ans dans la commune.

Forte d'une expérience de 20 années dans le notariat, c'est dans le cadre d'une procédure très longue mais habituelle que **Sandrine LECERF-OFFROY** a été nommée. En effet, c'est un arrêté ministériel de la Chancellerie du Ministère de la Justice en date du 26 mai 2012 qui officialise sa nomination à Bretoncelles et sa prestation de serment. Sans entrer dans les détails, la procédure utilisée est le reflet d'un protocole qui démontre l'importance de la fonction

Sandrine LECERF-OFFROY revendique sa chère Normandie qui l'a vu naître et ses recherches d'études se sont orientées uniquement dans cette région, et uniquement en zone rurale où l'accueil, précise-t-elle est beaucoup plus chaleureux et personnalisé. En choisissant Bretoncelles, elle satisfait un deuxième objectif, celui de gérer une étude individuelle plutôt que d'être associée.

notariale.

Si le Perche devient sa terre d'accueil pour exercer son notariat, la commune de Bretoncelles, par le biais du Petit Journal, est heureuse de lui souhaiter la bienvenue.

Si de plus, vous êtes un passionné de la randonnée équestre, ne soyez pas surpris de croiser **Sandrine** qui affectionne tout particulièrement cette activité.

L'étude notariale est ouverte dans les mêmes conditions que précédemment et pour obtenir un rendez-vous, veuillez trouver ci-après les renseignements utiles :

ETUDE DE Me Sandrine LECERF-OFFROY

14 place Charles de GAULLE 61110 BRETONCELLES Tél: 02.37.37.20.02 – fax: 02.37.37.26.32 Mail: sandrine-lecerf-offroy@notaires.fr

*40 ans, mariée, deux enfants.





Vie économique

Le Petit Journal

La presse est de retour.

Chacun aura constaté la disparition de la presse dans la commune et pour répondre aux besoins de la population les gérants de la supérette ont sollicité et obtenu la vente des journaux. Le Maire s'en félicite dans son édito et le Conseil municipal l'a approuvé à l'unanimité lors de sa réunion du 22 juin dernier.

Certes, dans un premier temps, seuls les quotidiens ont été disponibles, le temps pour les gérants de l'épicerie de trouver les conditions matérielles pour installer les publications.

C'est chose faite aujourd'hui et la quasi totalité des revues les plus vendues ont fait leur retour : une bonne chose pour la commune qui investit sans compter (son énergie) pour maintenir et développer le commerce.

Pour preuve ces dernières années avec l'agrandissement de l'épicerie, le rachat et la mise en conformité de la boucherie-charcuterie, le soutien de l'installation du magasin de bricolage et le rachat d'Orne-lec pour l'installation d'une agence immobilière pour ne citer que les principales opérations.

D'ailleurs, les messageries qui gèrent les diffuseurs de presse ont tout mis en œuvre également pour soutenir un point de vente à Bretoncelles, une commune bien au delà du seuil fixé à 800 habitants pour garantir un point de vente.

La supérette devient aujourd'hui un site incontournable on y trouve tout ou presque, un succès lié aux gérants qui assurent avec une rigueur et conscience le développement de leur commerce.

Nouvelles de Vents du Perche

Comme vous le savez, Vents du Perche est une société d'édition coopérative logée dans les locaux de l'espace Abbé fret.

Vents du Perche a déjà à son actif deux numéros de **sa revue**, donnant ainsi la possibilité d'expression à une trentaine d'auteurs, des passionnés qui écrivent mais n'ont ni les moyens, ni parfois l'ambition d'être édités par de grandes maisons.

La société a aussi le projet d'éditer des **livres** dans les mêmes conditions favorables. Le premier titre sortira probablement en automne.

Vents du Perche se propose aussi de créer des **événements culturels**.

L'intérêt :

Pour les auteurs, c'est la possibilité de s'exprimer et de rencontrer des lecteurs à travers la revue ou des livres publiés.

Pour les lecteurs, de découvrir, les récits, souvenirs, impressions, talent d'auteurs discrets, parfois proches d'eux.

Pour les enseignants, c'est la possibilité, dans une perspective pédagogique, de disposer de pages à chaque parution pour la publication de travaux d'élèves.

Les personnes qui écrivent ne doivent pas hésiter à envoyez leurs textes (à l'espace Abbé Fret)

Si vous êtes intéressé par ce projet : rejoignez notre équipe de bénévoles.

Si vous désirez la soutenir : Prenez des parts (25€) dans la société (car il s'agit d'une coopérative, le capital est apporté par les « utilisateurs »).

À sa manière, et grâce à ses soutiens institutionnels, dont la commune de Bretoncelles, Vents du Perche contribue à la vitalité culturelle du Perche.

Le Petit Journal

Les missions de l'office de tourisme du Perche Rémalardais

L'office de tourisme assure l'accueil et l'information des visiteurs, qu'ils soient touristes de passage ou habitants du canton ou des environs. Où manger, où dormir, que faire ce week-end, quelles activités sportives ou culturelles peut-on pratiquer ponctuellement ou à l'année, horaires de trains, programme des cinémas..., autant d'informations disponibles sur place, par mail ou par téléphone.

L'office de tourisme participe également à la promotion des fêtes et manifestations organisées sur le territoire du Perche Rémalardais et au-delà, comme relais d'information et de communication. Les associations culturelles et de loisirs sont invitées à déposer leurs affiches et dépliants à l'office de tourisme, qui s'associe à la promotion de leurs manifestations!

Il s'emploie également à promouvoir les prestataires touristiques et culturels : lieux de visite, hébergement et restauration, artistes et artisans d'art, associations qui contribuent au dynamisme économique, social et culturel du territoire.

Enfin, l'office de tourisme organise en direct et/ou accompagne la création d'évènements touristiques et culturels.

L'office de tourisme saisit en ligne l'agenda des manifestations, en fonction des dates que chaque organisateur d'événement, lui communique, et est consultable sur son blog : http://tourisme-perche-remalardais.fr

De plus, une page du portail Tourisme du Parc naturel régional du Perche est spécialement dédiée au Perche Rémalardais, à l'adresse web suivante : http://www.parc-naturel-perche.fr/ puis cliquer sur l'onglet «découvrir le Perche » / les territoires percherons.

Les informations disponibles à l'office de tourisme :

Séjourner dans le Perche Rémalardais :

la liste des hébergements (gîtes, chambres d'hôtes, hôtels, campings)

Que faire ce week-end ? (cette semaine ? le mois prochain ?)

l'agenda des manifestations dans le Perche (animations, expositions, concerts, vide-greniers...), des idées de sortie

les circuits de randonnée pédestre et VTT, les idées de balades

les lieux de visites du Perche : musées, parcs et jardins, villes et villages...

les fermes et ateliers d'artistes ouverts au public

les bonnes tables

Organiser ses loisirs toute l'année :

le programme des activités sportives, de loisirs et culturelles proposées à l'année par les associations du Perche Rémalardais pour petits et grands

Les services de proximité

des coordonnées d'artisans, de commerçants, de services

les horaires de train et de car,

numéros utiles : taxis, location de vélos...,

les programmes de cinéma à Mortagne-au-Perche et Nogent-le-Rotrou

un Point Internet

Horaires d'ouverture

Du 1^{er} octobre au 30 avril,

ouvert du lundi au samedi de 9 heures 30 à 12 heures.

Du 02 mai au 30 septembre, ouvert tous les matins 7/7 de 9 heures 30 à 12 heures, ainsi que le vendredi et samedi après-midi de 14 heures à 17 heures.

22 rue Marcel Louvel 61110 Rémalard - T/F : 02 33 73 71 94

email: o.t.p.r@orange.fr http://tourisme-perche-remalardais.fr

Bretoncelles Patrimoine et Nature

Les Automnales

Samedi 6 octobre 2012
De 11h à 20h

Marché aux produits locaux avec l'ensemble des commerces de Bretoncelles, des apiculteurs et la Féverole

Rencontre d'artisans d'art

Festival de chant choral avec Echollines Le Madrigal du Perche La chorale Francis Poulenc d'Orléans

Concert Renaissance à 16h30

Concert chant sacré à 20h30

Entrée 10€ le concert, 15€ les deux Gratuit jusqu'à 12 ans

Réservations : Office du tourisme : 02 33 73 71 94 Ou

02 37 37 27 43 ou 02 37 37 27 59

NB : possibilité de se restaurer sur place

Le Petit Journal

APCP

Association Pongiste Cœur Perche

Suite à l'assemblée générale du 30 Juin 2012 Mr PIERSON Richard nous a annoncé sa démission en tant que secrétaire du club.

Le bureau est donc maintenant composé par :

- Mr SECRETAIN Daniel (Président)
- Mme GALLOU Sonia (Secrétaire)
- Mme DEULEUSE Chantal (Trésorière)

L'association regroupe actuellement 32 licenciés dont certains jeunes vont nous quitter pour leurs études.

Amandine Madeline entraineur au club depuis 2 ans est partie rejoindre sa famille, un nouvel entraîneur est prévu pour la rentrée qui, espérons, pourra nous remonter cet effectif; vous pourrez retrouver cet entraîneur le mercredi, il vous apprendra à remettre la balle sur la table ou mieux encore.

Vous pouvez donc nous rejoindre:

- Les mercredis de 16H à 18H
- Les jeudis de 18H à 22H
- Les samedis de 16H à 18H

Au Gymnase Jean Paul MEBS à BRETONCELLES

Pour tous renseignements contacter SECRETAIN Daniel au 02 /33/25/06/72 ou famille.secretain@orange.fr GALLOU Sonia au 06/43/92/39/23 ou lecomte.gallou@wanadoo.fr DELEUSE Chantal au 02/33/25/62/75 ou deleujc@orange.fr

PS : une journée porte ouverte sera prévue dans le 1^{er} trimestre sur BRETONCELLES .

<u>GV-GFB</u>

Reprise des cours : Jeudi 20 septembre <u>salle de la mairie</u> à 9h30 toujours sous la houlette de Lisa, notre animatrice.

Renseignements au 02.37.37.21.89, Bonne reprise à toutes et à tous.

Thé Dansant: Dimanche 30 septembre, salle des fêtes, à partir de 14 heures, animé par l' orchestre Bernard et Sylvie.

Entrée : 10€, Réservations au 02.37.37.21.89

Publicité

Le Petit Journal







Chauffage toutes énergies
Plomberie - Sanitaire
Electricité
Climatisation - Ventilation
Dépannages - Services Après vente
Installations Solaires (Agrément Qualisol)
Alarme
Portail Electrique
Domotique

11 ter rue Lucien David 61110 Bretoncelles - Tél : 02 37 37 21 86 Port. : 06 19 60 51 81 Web : http://www.tireau-pitel.com







Publicité

Le Petit Journal



Le Crédit Agricole Normandie vous accompagne dans votre projet immobilier*.

Du nouveau pour les futurs propriétaires : renseignez-vous en agence.

2 agences Crédit Agricole Normandie à votre service :

28, place du Général de Gaulle 61110 RÉMALARD

21, place du Général de Gaulle 61110 BRETONCELLES

098 098 10 15

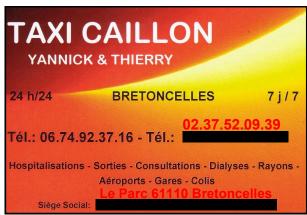
ca-normandie.fr

(Accès gratuit hors coût utilisation internet (FAI + coût facturé par l'opérateur télécom)

*L'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de dix jours. La vente est subordonnée à l'obtention du prêt, si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser à l'emprunteur les sommes versées.

CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE NORMANDIE - Société Coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le sège social est 15, esplanade Brillaud de Laujardière - 14050 CAEN CEDEX, immatriculée au Registre de unemerce et des sociétés de Caen sous le numéro 478 834 930. Société de courtage d'assurance immatriculée au registre des intermédiatires en assurance sous le n° 07 022 888.











Association des Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre

COMMEMORATION DU 18 juin 1940 :

Cette année la commémoration de l'Appel du Général de Gaulle de 1940 s'est déroulée à Condé sur Huisne en présence de Monsieur Jean-Pierre Gérondeau, Conseiller Général et Maire de Condé sur Huisne, des délégations des Maires et Conseillers municipaux des Communes du Canton, des Drapeaux et des délégations des Anciens Combattants du Canton.

Après le rassemblement des délégations à 18h00 à la Mairie de Condé sur Huisne, les participants se sont rendus en cortège au Monument aux Morts afin d'y déposer des gerbes et d'observer une minute de silence en signe de recueillement. Un adolescent a ensuite lu l'appel du Général de Gaulle et Monsieur Gérondeau a fait part du Manifeste du Ministre. A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur a été servi à la Mairie qui nous recevait.

Dimanche 11 Novembre - Commémoration de l'armistice de 1918

9h15 : Cérémonie Religieuse (le lieu vous sera indiqué sur le site ACPG)

10h15 : Assemblée Générale des Anciens Combattants à la Mairie de Bretoncelles

11h00 : Rassemblement des Autorités Municipales, des Associations devant la Mairie

11h15: Rassemblement devant le Monument aux Morts de Bretoncelles

Nous comptons sur la présence des Bretoncelloises et Bretoncellois aux cérémonies du souvenir.

Pour tout renseignement complémentaire se reporter sur le site ACPG: à partit du 20 octobre 2012.

www.bretoncelles,fr/acpg-accueil.html

GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN de BRETONCELLES



Dans le créneau 19-20heures, il est difficile de recruter des animateurs (trices). La rentrée se trouve donc différée ainsi que les horaires que nous ne connaissons pas encore.

Lors de la reprise, les cours se feront dans la salle à côté de la mairie. N'hésitez pas à nous contacter.

Le bureau

Robert TANFORTI 02 37 37 22 36 Nelly POIRIER 02 37 37 25 95 Francine PIZZAGALLI 02 37 37 26 93

Le Petit Journal

B.C.B « Badminton Club Bretoncellois »

C'est une nouvelle saison de badminton qui a démarré pour le B.C.B

Merci de prendre note des différents créneaux que le B.C.B vous propose.

- Lundi.......19H00 à 22H00 (adultes + adolescents « 12 ans »)
- Mercredi......18H15 à 20H30 (adultes + adolescents « 12 ans »)
- Vendredi......17H00 à 18H30 (réservé aux enfants)
- Dimanche.....09H00 à 10H30 (nouveau créneau pour la pratique du badminton en famille)

Toutes les séances de badminton ont lieu au :

☐ GYMNASE MEBS Jean-Paul La Croix des Chênes 61110 BRETONCELLES

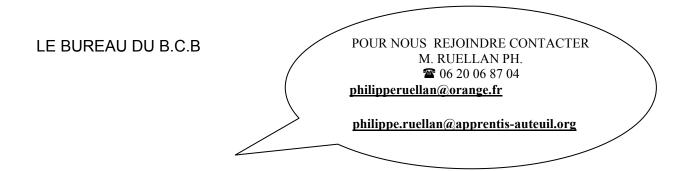
Le tarif pour la pratique du badminton pour l'année 2012 / 2013.

- Adulte..... 65€00
- Jeune (-18 ans)......63€00

Un petit retour sur la saison 2011 / 2012 pour le B.C.B

- Le B.C.B ce sont 45 licenciés (19 jeunes ; 26 adultes)
- 2 équipes séniors étaient engagées pour le championnat interclubs.
 - * Une équipe en D3, elle termine 2ème de son championnat.
 - * Une équipe en D4, elle termine 6^{ème} de son championnat.
- Tout ce petit monde s'est retrouvé le dimanche 01 juillet pour partager une journée détente. (Barbecue + pétanque, basket, tennis de table, palet breton....)

Merci à tous les licenciés pour cette belle saison passée.



Tennis club de Bretoncelles

L'année scolaire se terminant, nous avons également terminé notre année avec un mini tournoi interne pour les élèves de l'école de tennis. Grâce à notre entraineur, Julien Chevée, les parents ont pu apprécier les progrès de leurs enfants. Nous tenons ici à le remercier du travail accompli car il nous quitte pour s'installer à Mamers. L'année prochaine nous accueillerons donc Mickael Toledo, diplômé d'état, qui prendra le relais.

Les cours auront lieu le samedi après-midi de 14 à 16h, début des cours le samedi 29

septembre, et nous vous attendons nombreux pour découvrir ou vous perfectionner dans la pratique de ce sport.

L'équipe masculine a terminé 4ème de sa poule lors des championnats de printemps et serait heureuse de pouvoir y faire participer d'autres joueurs. N'hésitez pas à nous contacter.

Bien sportivement

Caroline Pinloche caro.pinloche@wanadoo.fr



Club de loisirs des retraités

APPEL A CANDIDATURES

Lors de la prochaine assemblée générale, le bureau doit se renouveler d'une moitié : six membres démissionnent.

Nous avons un besoin urgent de candidatures pour que l'association puisse perdurer.

Le club compte **108 adhérents** et les finances sont confortables.

Merci de bien vouloir vous faire connaître auprès de :

Jacqueline Huard au 02 37 37 27 59



Association Bille de Clown

Année 2012-2013

N.B. Possibilité de payer en 3 fois, chèque encaissé à chaque début de trimestre.

<u>IMPORTANT</u>: Toute inscription qui ne sera pas accompagnée du règlement annuel ne pourra être retenue et en aucun cas, nous ne pourrons accepter l'entrée de votre enfant au cours choisi.

ATELIER CHANT

(Cotisation annuelle : 85 euros)

<u>Début des cours le 8 octobre et le 10 Octobre</u>

Chanter ce n'est pas seulement se servir de sa voix et de son corps, mais aussi interpréter: c'est en cela qu'en fonction des genres musicaux sollicités, le chant rejoint fréquemment l'art de la scène.

En fait, le chant fait appel à toutes les ressources du corps humain : le système respiratoire est utilisé, mais aussi quantité de muscles aux fonctions les plus diverses, ceux du ventre, du dos, du cou, du visage. C'est d'ailleurs l'une des activités les plus complètes qui soit car elle exige une conscience du corps sur tous ces plans. On parle souvent d'ailleurs d'un entraînement musical et, dans une certaine mesure, un entraînement sportif, car, pour faciliter le travail de tous ces muscles, il faut surveiller sa posture.

Au cours de ces séances, vous apprendrez à bien respirer car c'est indispensable pour bien chanter. L'ouverture abdominale, la tonicité, la diction, le réchauffement vocal, l'étude du texte des chansons et de leurs mélodies, sont autant d'éléments qui permettent de bien chanter ou tout au moins au début de mieux chanter.

Les cours se dérouleront le lundi pour les adultes de 20h30 à 21h15 à la salle de danse à côté de la Mairie

Et pour les enfants le mercredi

- 16h30 à 17h15: 8 ans à 10 ans
- 17h30 à 18h15: 11 ans et +

Bien chanter c'est tout d'abord bien respirer.

Sur chacune des séances de 45 minutes, il vous sera proposé :

- 15 à 20 minutes d'exercices (respiration, réchauffement vocal, ...).
- 25 à 30 minutes de pratiques (chant)

L'intervenant choisira avec vous votre chanson selon vos goûts mais aussi en fonction de votre tessiture et de vos possibilités. Chacune de ces chansons sera étudiée afin d'anticiper vos propres difficultés et celle de la chanson. Vous découvrirez alors qu'il est possible de mieux chanter voire même de bien chanter.

L'envie de faire partager au public les émotions contenues dans le texte chanté, ce moment enchanté est pour vous.

ATELIER AIKIDO

Cotisation annuelle : 105 euros pour les adultes (3 chèques de 35 euros) 85 euros pour les enfants (soit 2 chèques de 30 euros et un chèque de 25 euros)

L'aïkido est un art de défense qui permet de réconcilier le corps et l'esprit. C'est la pratique de l'esquive, l'art de canaliser les énergies sans les bloquer, le fait d'être physiquement disponible et réceptif à l'autre. C'est un art qui cherche à contrôler l'attaque en souplesse, à annihiler toute volonté de nuire, dans un élan de réconciliation fraternelle. Ainsi défini, l'Aïkido apparaît comme une discipline très morale, veillant à préserver l'intégrité physique de l'assaillant.

Ces cours seront dispensés par Roger Tran-Dinh-Nhuan qui pratique les arts martiaux depuis plus de 40 ans. Il a été l'élève direct de Maître André Nocquet ceinture noire 8° Dan d'Aïkido et 4° dan de Judo qui a œuvré à la mise en place de l'Aïkido en France et en Europe en 1958.

Roger et Nathalie Tran-Dinh-Nhuan vous accueilleront à la salle de danse à côté de la Mairie à Bretoncelles d'Octobre à fin Juin.

Les cours auront lieu le mercredi de 18h30 à 19h30.

« En Aïkido, nous n'attaquons jamais. Si vous voulez frapper le premier pour obtenir l'avantage sur quelqu'un, c'est la preuve que votre apprentissage est insuffisant, et c'est vraiment vous même qui a été vaincu. Laissez votre partenaire attaquer et utiliser son agression contre lui. Ne reculez pas devant une attaque, contrôlez là avant qu'elle ne débute. La non-violence est la vraie expression de l'Aïkido » Morihei UESHIBA – Fondateur de l'Aïkido.

ATELIER CIRQUE

<u>Enfants</u> (Cotisation annuelle : 135 euros – Compagnie des enfants : 165 euros (2h)) – **<u>Début des cours le 22 septembre</u>**, suivi des inscriptions.

Nous prévoyons des cours le <u>samedi matin uniquement</u> sur Bretoncelles. Ces cours sont dispensés par Tristan Lefeuvre, diplômé de l'école du cirque de Bruxelles.

Les cours auront lieu le samedi

de 9h45 à 10h30 pour les **enfants de 3 ans à 7 ans** (12/14 enfants)

de 10h30 à 11h45 pour les **enfants de 7 ans à 9 ans** (10/12 enfants) avec les enfants de la compagnie (10 enfants)

de 11h45 à 13h00 pour les enfants de +10 ans, (10/12 enfants) avec les enfants de la Cie.

Lors de la pré-inscription, merci de notifier si votre enfant intègrera la compagnie des enfants. (plus de 2 ans de cirque).

Attention : places limitées.

Adultes (Cotisation annuelle : 90 euros)

Depuis septembre dernier, des cours d'initiation aux différentes disciplines du cirque pour adultes sont dispensés par Tristan. Ces séances auront lieu tous les mardi soir de 20h15 à 21h15 au gymnase de Bretoncelles. (hors vacances scolaires).

Début des cours le 25 septembre.

Venez découvrir les arts du cirque : jonglage, câble, boule, bâtons de fleurs, ... et l'esprit du cirque : le partage, le respect, l'entraide...

Le Petit Journal

ATELIER THEATRE

(Cotisation annuelle : 135 euros)

<u>Début des cours le 5 octobre</u>, suivi des inscriptions.

Des cours de **théâtre** sont dispensés par Stéphane Fortin du théâtre Bascule (http://theatre.bascule.free.fr/) avec une représentation en Avril pour les enfants, à la salle des fêtes de Bretoncelles et si cela est possible de jouer dans d'autres communes.

Enfants

Les cours auront lieu le <u>vendredi soir</u> à la Salle des Fêtes de 18h00 à 18h45, groupe composé de 8 enfants de 7 ans à 10 ans de 18h45 à 20h00, groupe composé de 8 enfants à partir de 11 ans.

Adultes

Le début des cours aura lieu en Février 2013 après la représentation du <u>10 Novembre, 8 Décembre</u> et Janvier (date à confirmer).

Toutefois, vous pouvez vous inscrire dès à présent.

Les cours ont lieu le vendredi soir à 20h30 à la Salle des Fêtes tous les 15 jours.

L'envie de monter sur les planches « bretoncelloises », l'art de la représentation d'œuvre tentent vos enfants et vous-même, cet atelier répond à leurs et vos attentes.

ATELIER ZUMBA

(Cotisation annuelle : 170 euros)

<u>Début des cours le 4 Octobre</u>

La **Zumba** est un programme de fitness (conditionnement physique) colombien, s'appuyant sur des rythmes et des chorégraphies inspirés des danses latines (salsa, merengue, cumbia, reggaeton, kuduro ...)[.

La Zumba est avant tout un cours de cardio, c'est-à-dire qu'elle permet de travailler son rythme cardiaque. La séance alterne entre les moments cardiovasculaires et les parties plus « physiques » où tous les muscles du corps sont sollicités. Echauffements et étirements sont prévus au programme.

Les cours sont dispensés par Isabelle Ballester qui a pratiqué le modern jazz pendant 10 ans et 2 ans de zumba. Après son diplôme obtenu en 2011, aujourd'hui Isabelle enseigne ces rythmes dans plusieurs communes.

Les cours se dérouleront le jeudi soir au gymnase de 20h00 à 21h00.

Beto Perez, professeur de fitness colombien et également chorégraphe de nombreux artistes dont la chanteuse Shakira, invente la zumba en improvisant dans un de ses cours des mouvements d'aerobics sur des musiques latines.

Les rythmes endiablés vous transportent et vous font vibrer, cette aventure est pour vous.

Nous vous remercions de bien vouloir inscrire vos enfants afin d'organiser au mieux chaque groupe soit par mail à l'adresse suivante : <u>virginie.lozier@wanadoo.fr</u> ou par téléphone au 06 37 53 48 64. <u>Attention</u> : *places limitées*

Publicité

Le Petit Journal







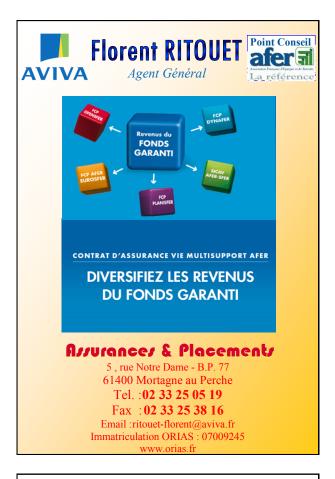






Publicité

Le Petit Journal













Le Petit Journal

Etrier Bretoncelles

L'association **l'Etrier Bretoncelles** est heureuse de vous annoncer la création d'un centre équestre Western « **SH Horse Riding** » au sein des **Ecuries du Sagittaire**. SH Horse Riding a été créé par Sophie Houlbert, enseignante diplômée d'un BPJEPS mention équitation Western formée par les meilleurs entraineurs Français et imprégnée de la culture Western à travers de nombreux séjours au Canada.

L'équitation Western nous invite à porter un autre regard sur l'équitation. Encore appelée équitation Américaine, elle allie équitation de travail, de loisirs puis de sport et de compétition. Elle est en plein développement en France et convient aussi bien au jeune qu'à l'adulte, au cavalier confirmé qu'au débutant.

L'équitation Western propose une autre relation au cheval. Approche sans violence ni contraintes excessives prenant en compte la nature du cheval. Le cheval accepte et agit de lui-même sous la surveillance confiante du cavalier.

Des chevaux différents (Quarter horse, Paint horse ou Appaloosa). Un matériel différent, une selle confortable. Une monte différente, des rênes souples et un plaisir immense en toute sécurité.

Equitation diversifiée qui offre de nombreuses épreuves à pied ou à cheval. Un dressage qui repose sur le chuchotement et l'éthologie. Bien comprendre le cheval pour en faire un parfait compagnon.

Sophie Houlbert et Jean Paul Bérard
vous invitent à découvrir cette équitation en cette rentrée 2012
Ecuries du Sagittaire / SH Horse Riding
Montras
61110 Bretoncelles

Dimanche 23 septembre à partir de 14h.

Fête du cheval (démonstrations équitation western, pony-games, voltige etc.)

Dimanche 30 septembre à partir de 10h30.

Journée portes ouvertes (baptêmes poney, démonstrations, finale challenge equifun interclub.)

Buvette et restauration sur place.

Des promotions « découverte » pour la rentrée vous sont proposées. N'hésitez pas à venir vous renseigner ou à visiter le centre équestre au détour d'une randonnée à pied.

Renseignements:

Sophie Houlbert au 06.88.42.10.24 ou Jean-Paul Bérard au 06.08.99.60.03

BRETONCELLES

Lieu dit « la Dougère », route de Moutiers au Perche

Organisé par l'Union Sportive Nogentaise avec le soutien de la commune de Bretoncelles

CYCLO - CROSS



SAMEDI 20 OCTOBRE

Course UFOLEP: Championnat d'Eure et Loir

14h30 : toutes catégories

DIMANCHE 21 OCTOBRE

Courses FFC: Challenge « MORZINE – AVORIAZ »

14h: juniors et pass'cyclisme

15h15 : seniors - espoirs - cadets et dames

ENTREE GRATUITE - CIRCUIT SPECTACULAIRE AVEC VISIBILITE EXCEPTIONNELLE

Infos Le Petit Journal

Dates à retenir

A la salle des fêtes

30 septembre : Thé dansant GV-GFB

21 octobre : Thé dansant du Club de Loisirs

10 novembre : Soirée théâtre
17 novembre : Repas des Boules
18 novembre : Loto des Boules
8 décembre : Soirée théâtre

16 décembre : Bûche du Club de loisirs

21 décembre : Vœux du maire **19 janvier** : AG des Boules

20 janvier : Galette du Club de loisirs 26 janvier : Repas de la Ste Barbe

A l'espace abbé Fret

27 octobre : Conférence de JP Duprieu
2 et 3 novembre: Exposition d'encadrement
17 novembre : Conférence de Daniel Sache
1er décembre : AG du Centre de généalogie
8 décembre : Animation de la médiathèque

A la Dougère

20 octobre : Cyclo-cross21 octobre : Cyclo-cross

Dans le village

6 octobre : Les Automnales

11 novembre : Cérémonie au Monument aux

morts

<u>Divers</u>

24 novembre : Diner-dansant du Comité de ju-

melage du Pays Rémalardais à

Moutiers au Perche

Noël.

En vue de décorer notre bourg à l'occasion des fêtes de fin d'année, la commune fournira aux habitants du cœur de bourg des boîtes cadeaux décorées qu'il suffira d'accrocher à la façade de l'habitation.

Joyeuses fêtes de fin d'année

Le calendrier scolaire

Ces dates concernent la zone A uniquement, c'est-à-dire l'académie de Caen.

Rentrée scolaire :

4 septembre 2012

Vacances de la Toussaint : 27 octobre au 12 novembre 2012

Vacances de Noël:

22 décembre 2012 au 7 janvier 2013

Vacances d'Hiver :

23 février au 11 mars 2013

Vacances de printemps :

20 avril au 6 mai 2013

Vacances d'été:

6 juillet

Concernant la zone B, académie Orléans-Tours, seules les périodes ci-dessous sont différentes :

Vacances d'Hiver :

16 février au 4 mars 2013

Vacances de printemps :

13 avril au 29 avril 2013

Quant à la zone C, Paris, Versailles,

Vacances d'Hiver:

2 mars au 18 mars 2013

Vacances de printemps :

27 avril au 13 mai 2013

NB : Le départ en vacances a lieu après la classe et la reprise des cours le matin des jours indiqués.

ETUDE DE Me Sandrine LECERF-OFFROY

14 place Charles de GAULLE 61110 BRETONCELLES Tél: 02.37.37.20.02 – fax: 02.37.37.26.32 Mail: sandrine-lecerf-offroy@notaires.fr

LB00560 – BRETONCELLES : Maison de ville proche commerçants, comprenant : cuisine, séjour-salon cheminée, salle de bains-wc, cellier, chaufferie. A l'étage : deux chambres. Jardin. Chauffage central au fuel. Tout à l'égout. Classe énergie : F - PRIX : 59 000 € NV + Hon. Nég. : 3 131,58 € + Frais d'acte 4 787,44 €

LB00720 – BRETONCELLES: Maison en hameau sur 500m² comprenant: au rez de chaussé: cuisine, séjour-salon, salle d'eau, wc. A l'étage: Une grande pièce palière-chambre, autre grande chambre. Garage. Chauf électrique (conv. neufs). Assainissement individuel. Classe énergie: G - PRIX: 90 000 € NV + Hon. Nég.: 4058,48 € + Frais d'acte 6 702,22 €

LB00625 – BRETONCELLES: Maison en centre village tous commerces avec petit jardin, comprenant: séjour-salon avec cheminée ouverte, cuisine, dégagement. A l'étage: chambre, dégagement, salle d'eau, grande pièce séparée en deux. Grenier au dessus. Jardin. Dépendances dont une avec four à pain, préau. Chauf. central au fuel. Tout à l'égout. Classe énergie: E - PRIX: 95 000 € NV + Hon. Nég.: 4 207,98 € + Frais d'acte 7 011,05 €

LB00636 – BRETONCELLES: Maison de bourg jumelée, petite cour, comprenant: au rdc: couloir, cuisine, salle d'eau-wc. A l'étage: séjour, dégagement, wc, deux chambres. Grenier au dessus du séjour. Cour intérieure, préau, remise avec chaudière. Garage. Chauffage central au fuel. Tout à l'égout. Jardin de 130m² à proximité. Classe énergie: G - PRIX: 97 000 € NV + Hon Nég: 4 267,78 € + Frais d'acte 7 134,58 €

LB00788 – BRETONCELLES: Une maison ancienne sur 543m² dans centre de bourg à restaurer, compr actuellement 4 logements. 1) ent.-dég., 2 pièces, cuisine, sdo-wc. 2) ent.-dég. 2 pièces, sdo-wc.A l'étage: 3) cuisine, séjour, sdb-wc, chambre. 4) cuisine, 2 pièces, sdo-wc, dég. Grenier amén. (100m²) au dessus. Jardin. lavoir, remise. Tout à l'égout. Classe énergie: E - PRIX: 120 000 € NV + Hon Nég: 4 955,48 € + Frais d'acte 8 555,23 €

LB01187 – BRETONCELLES : Pavillon sur 1400m² de terrain proche tous commerces, comprenant : sous sol non enterré : garage, cave, cellier, chaufferie, autre garage. Au RDC : entrée, séjour-salon, cuisine aménagée, trois chambres, wc, salle de bains, et salle d'eau, placards. Grenier au dessus. Terrasse. Chauffage central au fuel. reliée tout à l'égout. Classe énergie : F – PRIX : 160 000 € NV + Hon Nég : 6 749,48 € + Frais d'acte 12 261,25 €

LB01181 – BRETONCELLES: Pavillon 1985 en sortie d'agglomération sur 1000m² de terrain, comprenant: entrée, cuisine aménagée, séjour-salon avec cheminée et insert, 2 chambres, dégagement, salle d'eau, petite pièce, wc, garage. A l'étage: chambre. Abri de jardin. Chauffage central fuel. Fosse toutes eaux. Classe énergie: D – PRIX: 170 000 € NV + Hon Nég: 6 450,48 € + Frais d'acte 11 643,58 €

LB00198 – BRETONCELLES: Maison récente en hameau sur 1384 m² de terrain comprenant :au sous sol: chaufferie fermée, salon. RDC: Grand volume divisé en cuisine - séjour-salon et coin repas, wc, chambre, salle de bains. Etage: Palier, deux chambres, wc, rangement. Appentis à usage de bûcher. Gd garage indép avec grenier. Chauffage central au fuel. Classe énergie: D. – PRIX: 198 000 € NVe + Hon Nég: 7 287,68 € + Frais d'acte 13 373,05 €

LB02165 – BRETONCELLES: Une maison style longère en campagne sur 21 670m² (parc arboré et prairie), comprenant: RDC: salon, séjour-salon avec cheminée, cuisine aménagée, salle d'eau-wc, cellier-chaufferie, terrasse pavée (75m²). A l'étage: mezzannine avec dégagement, trois chambres, salle de bains-wc. Grenier au dessus. Petite maison séparée: avec séjour avec coin cuisine, chambre à l'étage mansardée avec coin douche et wc (sanibroyeur). Dépendances: granges et garage, cave. Autre Bâtiment à usage de garages avec remise ouverte. Chauffage central au gaz. Assainissement individuel. Classe énergie: D – PRIX: 310 000 € NV + Hon Nég: 10 636,48 € + Frais d'acte 20 290,96 €

Associations actives

A.B.E.L: Rémy TAFOIRY, La Passerelle, Bretoncelles, Tél: 02.37.37.21.45

Tennis Club Bretoncellois : Caroline PINLOCHE, 1 rue Henri Levier, Bretoncelles, Tél : 02.37.37.21.72 ou 02.37.37.20.08

A.D.I : Daniel CHEVEE, Mairie de Bretoncelles, Bretoncelles, Tél : 02.37.37.23.27 **ACPG :** André LAFON, 39 résidence les Grands Prés, Bretoncelles, Tél : 02.37.37.26.17

A.P.E: Gaëlle LEBATTEUX, La Godefraise, Bretoncelles, Tél: 02.37.37.05.13

La Boule Bretoncelloise : Bernard DAVID, Les Champs Plets, Moutiers au Perche, Tél : 02.33.73.82.40 **L'Amicale des Pompiers :** Gérard PLESSIS, 26 rue Ernest Sagot, Bretoncelles, Tél : 02.3.37.21.17

G.V-G.F.B: Isae LEMONNIER, mairie de Bretoncelles, tél 02.37.37.23.27.

Club de Gymnastique d'Entretien: Robert TANFORTI, La Booz, Bretoncelles, Tél: 02.37.37.22.36 Club de Loisirs des Retraités: Jacqueline HUARD, La Godefraise, Bretoncelles, Tél: 02.37.37.27.59 Bretoncelles Patrimoine et Nature: Daniel CHEVEE, 3 Place du Général de Gaulle, Bretoncelles, Tél: 06.08.07.00.95

Pongistes Cœur du perche: Daniel SECRETAIN, La Baudorière, La Madeleine Bouvet. LA PELERINE: Marie-Pierre CHANCE, Maison de retraite, Bretoncelles, Tél: 02.37.37.20.92 Badminton Club Bretoncellois: Philippe RUELLAN, 28 Rue Ernest Sagot, Bretoncelles, Tél: 06.20.06.87.04

Les Écuries du Sagittaire : Arnaud CAMUS, Montras, Bretoncelles, Tél : 02.37.37.20.05 Bille de Clown : Jean-Claude CALBET, Plaisance, Bretoncelles, Tél : 06.03.61.06.14 Football Club Bretoncellois : Jorge DOS REIS, 14 rue de La Donnette, 28240 Vaupillon,

Tél: 06.61.56.54.24

Livres au Perche: Tanguy GARRIC, 32 rue Jules Lemaître, Bretoncelles, Tél: 02.37.37.28.14

Les Fléchettes Bretoncelloises : Sébastien PIGEON, 12 place du Général de Gaulle, Bretoncelles, Tél :

02.37.37.21.72









Annuaire

Le Petit Journal

Mairie Tél.: 02 37 37 23 27. Fax: 02 37 37 21 32 Ouverture du lundi au samedi de 9h30 à 12h Courriel: mairiebretoncelles@orange.fr

Espace Culturel Abbé FRET

Bibliothèque & Espace Public Numérique

Tél.: 02 37 37 25 27

Courriel: biblio.bretoncelles@wanadoo.fr

Mardi au jeudi de 9h à 12h

Mercredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18 h

Gendarmerie Tél.: 17 * Rémalard : lundi de 8h à 12 mercredi et vendredi de 14h à 19h

* Longny au Perche : tlj de 8h à 12h et de 14h à 19h

Pompiers

Tél.: 18, à partir d'un portable 112

S.A.M.U. Tél.: 15

La Poste Tél.: 02 37 37 24 95

mardi -vendredi de 9h à 12h30, de 14h à 16h00, le samedi matin de 9h à 12h, fermée le lundi .

Crédit Agricole Tél.: 0825 84 04 55 Du mardi au samedi de 9h15 à 12h15, de 14h à 18h, sauf 16h le samedi Uniquement sur rdv l'après-midi

Ambulances

Ambulances Malnuit Rémalard - Tél. : 02 33 83 56 56

Taxis, TAP

Taxi Caillon tél. 02 37 52 09 39 ou 06 74 92 37 16

Médecin

Dr PINLOCHE tél.: 02 37 37 20 08

Pharmacie

M. HEDOUIN - Tél.: 02 37 37 20 38 Infirmières Tél.: 02 33 83 62 62

Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) :

02 37 37 48 67

UNA Pays du Perche: 02 33 85 30 50

ADMR: 02 33 83 72 10

Diététicienne Ingrid CALBET, tél.: 06 85 38 44 73 Vétérinaires

Tél.: 02 33 83 65 65

Notaires

Étude LECERF-OFFROY

Tél. 02 37 37 20 02. Fax: 02 37 37 26 32 Maison de retraite Tél.: 02 37 37 20 92 Messes à Bretoncelles

4ème dimanche du mois à 9h30 2ème dimanche à Moutiers Renseignements: 02 37 37 21 45

École élémentaire Tél.: 02 37 37 22 17 Directrice : Eline Le Gall

Cantine

Tél.: 02 37 37 21 08

Eau

Bretoncelles: mairie Le Pas St L'Homer: * Olivier Boulay: Tél.: 02 33 25 45 32 * Claude Savard: Tél.: 02 37 37 22 52

Tél.: 0810 333 061

CPAM

Mairie Rémalard

le vendredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à

15h30

Assistante sociale

Tél : 02 33 85 24 20 Permanence à la mairie le 1er et 3ème jeudi de 14h à 16h.

Marché

ieudi et samedi matin.

Ramassage des ordures ménagères

le mardi matin sauf le 1er mai, Noël et jour

de I 'an.

Déchetterie à Rémalard

Tous les jours de 9h à 19h sauf dimanche et

jours fériés.

Tél.: 02 33 83 07 43 Mission locale: Tél.: 02 33 83 09 42





Publicité

Le Petit Journal











Salle de Bains - Chauffage toutes énergies Plomberie Sanitaire - Electricité - Climatisation - Ventilation Energies Renouvelables - Service Après-vente

Tél : 02 37 37 21 62 - Fax : 02 37

GARAGE GESLAIN EXPERT



Réparation toutes marques Mécanique - Dépannage Tôlerie - Peinture

Vente Neuf et Occasion - Reprises Location - Vente et réparation **Matériels Espaces Verts**

Tél : 02 37 37 20 16

1, rue Ernest Sagot - 61110 BRETONCELLES Fax: 02 37 37 27 37

FOSSES SEPTIQUES, DRAINAGE, TERRASSEMENTS EN TOUS GENRES.



MARCHAND JEAN-LOUIS

Le Clos des Brissetières 61110 Bretoncelles TEL: 02 37 37 26 66



Contrôle technique automobiles

VEHICULES

- **Tourismes**
- Utilitaires
- Camping- car
- Collections
- Equipement 4x4 (rotation inversée tous type transmissions)

BRETONCELLES 61 - route de L'Aigle en face la poste



CENTRE AFFILIE AU RESEAU: SECURITEST (CONTROL RECONSTRUCT ACCORDING TO CONTROL RECONSTRUCT ACCORDIN

GERANT & CONTROLEUR:

Sébastien Pigeon

02 37 37 24 20

OUVERT DU MARDI AU SAMEDI 8H00-12H30 /14H00 18H30 (AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS)